



## Poterie en fête

Le festival de poterie organisé par l'association Khnoum revient pour une 3ème édition les 17 et 18 mai prochains.

Exposants, ateliers, cuissons raku, buvette, musique, animations, petite restauration et massage vous seront proposés.

N'hésitez pas à venir nombreux.



Dans ce numéro...

PLUi—Trame verte et bleue 1

Travail d'Alexandre, moustique tigre, lots de bois 2

Bibliothèque, nettoyage de Printemps 3

Comité des fêtes 4



## PLUi—Trame verte et bleue

Les politiques publiques visent la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques et peuvent, dans le cadre du Plan local Urbanisme Intercommunal, s'appuyer sur le dispositif de la trame verte et bleue. Cette orientation d'aménagement et de programmation (OAP) vise à prévenir, limiter ou compenser les impacts négatifs de certains projets sur l'environnement. La trame verte et bleue de GBM s'appuie sur les autres schémas existants de Bourgogne-Franche Comté et regroupe les milieux naturels en cinq sous trames :

- Les milieux forestiers,
- Les milieux agro-paysagers (haies, bocages..),
- Les milieux aquatiques (le réseau hydrographique, les cours d'eau),
- Les milieux humides (rôle de régulation des crues...),
- Les pelouses sèches.

L'OAP trame verte et bleue est composée de document écrit avec des documents graphiques.

Les objectifs de cette opération d'aménagement et de programmation sont :

- Protéger les réservoirs de biodiversité
- Protéger les milieux naturels remarquables
- Préserver les corridors écologiques
- Préserver le réseau hydrographique, les berges et les plans d'eau.

Pour cette partie, nous nous arrêterons sur le volet « protéger les milieux naturels » et plus particulièrement sur l'enjeu pour notre commune. Les cours d'eau situés sur notre territoire constituent un réseau de milieux humides à moyen enjeu de maintien, interconnecté et en lien avec la vallée de l'Ognon. La Lanterne est partie intégrante de ce milieu. En 2024 la Lanterne est sortie quatre fois de son lit. Les fortes précipitations ne justifient pas à elles seules cet état de fait. L'urbanisation, les infrastructures localisées en amont de notre village contribuent pour une part non négligeable de cette arrivée rapide de masse d'eau. Les projets de l'agglomération et des communes environnantes sont ambitieux tant en termes de nouvelles infrastructures collectives qu'en développement de l'offre en direction de nouveaux habitants. La situation fragile de notre cours d'eau, en qualité comme en volume, risque de connaître encore perturbations si nous ne sommes pas en capacité de réfléchir collectivement aux solutions à apporter pour éviter de nouvelles difficultés.

Le plan local d'urbanisme intercommunal paraît être le niveau pertinent pour travailler ensemble à apporter des réponses adaptées.

A suivre



## Alexandre embellit le village

Nous vous présentons deux nouvelles réalisations d'Alexandre, notre employé communal, pour embellir notre village.



L'entrée de Chauenne, au niveau de la bascule, et au-dessus de la porte d'un ancien réservoir d'eau, est agrémentée d'un massif de plantes persistantes.

e long de la rue des Barrots, le pont de la Lanterne est enrichi d'un nouveau massif ceint de pierres et d'un banc pour se poser face au ruisseau.

Merci à Alexandre pour ce travail ainsi qu'à Marie-Jo et Jean Paul pour la fourniture des pierres.



## Attention au moustique tigre



## Sous les Chênes—Lots de bois

La commune met en vente 33 stères de bois façonnés en lots sur le site « Sous les Chênes ». Cette offre est réservée aux habitants de Chauenne. Les lots comprenant de 1 à 5 stères. S'inscrire en mairie en précisant le nombre de stères souhaité. Chaque souscripteur sera limité à un maximum de 5 stères.

Le prix sera fixé lors du prochain Conseil municipal.

**Date limite d'inscription : 14 avril 2025**

**La Check List anti moustique tigre**

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

**Rangez à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**Videz au moins après chaque pluie**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

**Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux**

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

**Couvrez avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**Entretenez**

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Photos (mauvais) souvenirs

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**  
et passez le message à votre voisin !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne  
Franche-Comté

Plaque réalisée par l'ARS Nouvelle Aquitaine

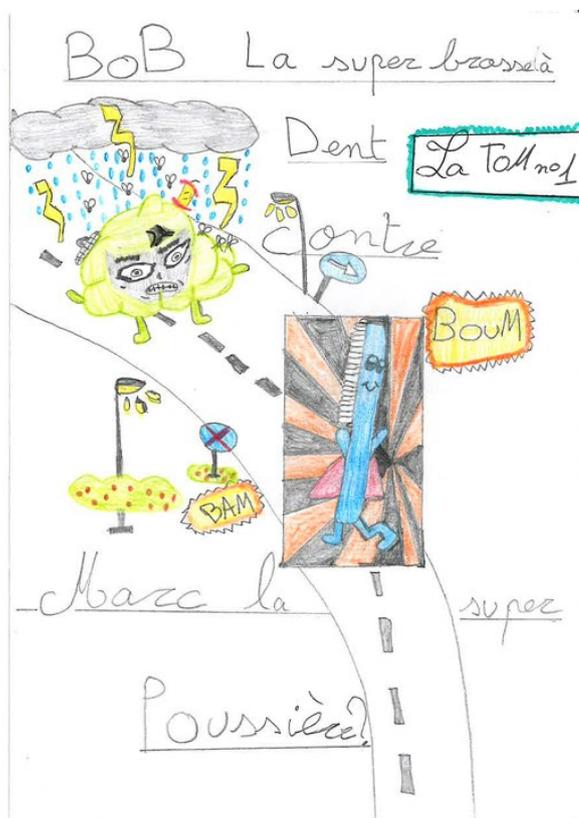
## Bibliothèque—Nouveauté

Désormais, les samedis veille de vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte de 10h30 à 11h30.

Pour rappel, les horaires d'ouverture restent inchangés :

- Lundi de 16h30 à 19h
- Samedi de 10h30 à 11h30

Venez découvrir tous nos romans adultes, livres enfants, CD Rom, audiolivres,.... Et même les écrits d'un jeune lecteur.



## Comité des Fêtes—Nettoyage de printemps

Ce sont 22 Chaucennois qui ont fait le déplacement ce samedi 22 mars pour donner un petit coup de propre à notre commune. Le comité des fêtes les remercie chaleureusement pour leur participation.

Après avoir fait le tour de Chaucenne répartis en petit groupe, les participants se sont retrouvés à la mairie, dans la salle de convivialité pour un goûter.

Le comité des fêtes remercie également Alexandre, l'employé communal, qui effectue un nettoyage régulier de nos rues et des espaces communs, et l'ensemble des chaucennois anonymes qui le font de temps en temps.



# Comité des fêtes

## RANDO PEDESTRE le 13 Avril

Le comité des fêtes organise sa quatrième randonnée pédestre le dimanche 13 avril .

Deux parcours vous seront proposés, l'un de 8 km, l'autre de 14km, tous deux bénéficiant d'un ravitaillement.

Nous vous donnons rendez-vous sur le terrain de sport situé derrière l'école pour des départs entre 8H30 et 10H30. Il n'y a pas de départs groupés. Chacun est libre de partir quand il le souhaite pendant cette tranche horaire.

Pour des questions d'organisation nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire avant le 8 Avril. La tarif est de 6€ par personne (gratuit pour les moins de 8 ans).

Il sera toujours possible de vous inscrire le jour J sur place moyennant deux euros supplémentaires.

Une boisson sera offerte à chacun des participants.

A noter que pour cette manifestation nous ne proposerons pas de restauration, et que les pique-niques sont interdits sur les parcours.

Venez nombreux :)

**CHAUCENNE**  
**13 AVRIL**

2 circuits pédestres  
avec ravitaillement  
• 8 Km (SE)  
• 14 Km (SE)  
Gratuit pour les moins de 8 ans

RDV Terrain de sport  
(derrière l'école)  
Départs libres  
entre 8H30 et 10H30

1 boisson offerte à tous les participants  
BLANCHE à l'arrivé  
(sans de restauration)  
Pas de pique-nique sur les parcours

↳ Inscription préalable par courrier avant le 8 Avril 2025 / Inscription sur place 2 € supplémentaires  
Renseignements / Inscriptions : 07.68.11.25.72 / comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr  
Organisé par le comité des fêtes de CHAUCENNE

**COUPON REPONSE**

à retourner à COMITÉ DES FÊTES - Mairie - 21 Grande Rue - 25170 CHAUCENNE  
Avant le Mardi 8 Avril 2025, avec règlement (par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de CHAUCENNE)

Je participe à la RANDO PEDESTRE organisée le 13 Avril 2025 à CHAUCENNE et JE M'ENGAGE :

- 1) à respecter la réglementation du code de la route et celle de l'organisateur;
- 2) à ne pas jeter de déchets dans la nature;
- 3) à rester sur les sentiers balisés.

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Je joins mon règlement pour :

..... personnes pour le parcours de 8 km x 6 € =	
..... personnes pour le parcours de 14 km x 6 € =	
..... enfants de moins de 8 ans qui nous accompagnent	Gratuit
<b>TOTAL</b>	

Pour des raisons d'organisation, pas de remboursement en cas de non-participation.

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Comité des fêtes organise

**"UNE CHASSE AUX ŒUFS"**

le **Lundi 21 avril 2025**  
Nous donnons rendez-vous à tous les enfants âgés de moins de 10 ans  
à **11 h 00 devant le centre de vie.**

Pensez à prendre vos paniers.

## Chasse aux œufs le 21 Avril

Le comité des fêtes invite les enfants de moins de 10 ans à participer à la chasse aux œufs qui aura lieu le Lundi 21 Avril sur le terrain de sport situé derrière l'école. RDV sur place à 11H.

N'oubliez pas votre petit panier !!!

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chaucenne - 21, grande rue 25170 Chaucenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • [www.chaucenne.org](http://www.chaucenne.org)

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h